

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date d'émission 15-mars-2018

Date de révision 15-mars-2018

Numéro de révision 0

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit R-100

contient Naphta lourd (pétrole), hydrotraité, Distillats naphténiques légers (pétrole), hydrotraités, Chloralcanes, Distillats paraffiniques lourds (pétrole), raffinés au solvant

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Étalon de référence pour étalonnage et vérification des performances des viscosimètres

et/ou équipements de mesure de densité

Utilisations déconseillées Aucune information disponible

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Cannon Instrument Company 2139 High Tech Rd. State College, PA 16803-1733

TEL: (814) 353-8000; (800) 676-6232

Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec

Adresse e-mail Pas d'information disponible

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Téléphone en cas d'urgence + 1 (800) 255-3924 États-Unis, CHEM-TEL Inc.

+1 (813) 248-0585 International, CHEM-TEL Inc. (appel en PCV recommandé)

Europe 112

SECTION 2. Identification des dangers

2.1. - Classification de la substance ou du mélange

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Toxicité par aspiration	Catégorie 1
Toxicité aiguë par inhalation - Poussières et brouillards	Catégorie 4

Dangers physiques

aucun(e)

2.2. Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H332 - Nocif par inhalation

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

Conseils de prudence

P261 - Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols

P308 + P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin

P301 + P310 - EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

P331 - NE PAS faire vomir

P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

2.3. Autres informations

Risque de dépression du système nerveux central avec nausées, maux de tête, vertiges, vomissements et perte de coordination Le contact prolongé ou répétée avec la peau peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes sensibles Le contact prolongé avec la peau peut dégraisser la peau et provoquer une dermatose

SECTION 3. Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom Chimique	NoCE	NoCAS	Pour cent en poids	Classification de substance SGH - L'Union Européenne	No REACH.
Huiles résiduelles (pétrole), raffinées au solvant	265-101-6	64742-01-4	< 70	Carc. 1B (H350)	donnée non disponible
Distillats paraffiniques légers de pétrole, raffinés au solvant	265-091-3	64741-89-5	< 70	Carc. 1B (H350)	donnée non disponible
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), raffinés au solvant	265-090-8	64741-88-4	< 70	Carc. 1B (H350)	donnée non disponible
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinées au solvant	265-169-7	64742-65-0	< 70	Carc. 1B (H350)	donnée non disponible
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	265-157-1	64742-54-7	< 70	Carc. 1B (H350)	donnée non disponible
Distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités	265-155-0	64742-52-5	< 70	Carc. 1B (H350)	donnée non disponible
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	265-150-3	64742-48-9	< 70	Muta. 1B (H340) Carc. 1B (H350) Asp. Tox. 1 (H304)	donnée non disponible
Distillats naphténiques légers (pétrole), hydrotraités	265-156-6	64742-53-6	< 40	Asp. Tox. 1 (H304) Carc. 1B (H350)	donnée non disponible

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans cette Section, voir Section 16

SECTION 4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Contact avec les yeux Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Consulter un médecin en

cas d'irritation persistante.

Contact avec la peau Laver à l'eau chaude et au savon. Enlever et laver les vêtements contaminés avant

réutilisation. Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.

Ingestion Ne PAS faire vomir. Rincer la bouche. Ne jamais rien faire avaler à une personne

inconsciente. Faire boire beaucoup d'eau. Faire appel à une assistance médicale.

Inhalation EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la

maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Faire appel à

une assistance médicale.

Protection pour les secouristes Vérifier que le personnel médical est conscient des substances impliquées et prend les

mesures de protection individuelles appropriées.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets les plus

importants

Somnolence. Vertiges. Irritation.

4.3. Indications quant à une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Avis aux médecins Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Pas d'information disponible.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les dangers particuliers résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits

Aucun en particulier.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Comme lors de tout incendie, porter un équipement respiratoire autonome et un équipement complet de protection.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, kieselgur, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre.

Nettover soigneusement la surface contaminée.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir Rubrique 12 pour toute information supplémentaire.

SECTION 7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter un équipement de protection individuel.

Mesures d'hygiène

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

7.2. Stockage dans des conditions de sécurité en tenant compte de toutes incompatibilités éventuelles

Date de révision 15-mars-2018

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes

et des sources d'inflammation.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Scénario d'exposition

Pas d'information disponible.

Autres lignes directrices

Pas d'information disponible.

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom Chimique	La Finla	nde	La France	L'Allemagne	Gibra	altar	Greece
Naphta lourd (pétrole),				TWA: 50 ppm			
hydrotraité				TWA: 300 mg/m ³			
64742-48-9				Ceiling / Peak: 100			
				ppm			
				Ceiling / Peak: 600			
				mg/m³			
				Repr*			
Nom Chimique	Les Pays	s-Bas	La Norvège	la Pologne	Le Por	tugal	L'Espagne
Naphta lourd (pétrole),				TWA: 300 mg/m ³			
hydrotraité				STEL: 900 mg/m ³			
64742-48-9							
Nom Chimique			La Suisse	Suède		Le	Royaume Uni
Naphta lourd (pétrole), hy	drotraité		STEL: 100 ppm				
64742-48-9		S	STEL: 600 mg/m ³				
			TWA: 50 ppm				
		7	ΓWA: 300 mg/m ³				

Valeurs limites biologiques d'exposition au poste de travail

Ce produit, sous sa forme commercialisée, ne contient aucune matière dangereuse avec des limites de concentration biologiques établies par les organes régionaux compétents

Dose dérivée sans effet Pas d'information disponible.

La concentration prévisible sans

effet (PNEC)

Pas d'information disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique Équipement de protection individuelle Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Choisir les équipements de protection individuelle conformément aux normes CEN

Protection des yeux Protection de la peau et du corps Lunettes de sécurité avec protections latérales. Vêtements de protection à manches longues.

Protection des mains Protection respiratoire Gants de protection.

Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites

d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Pas d'information disponible

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique liquide **Aspect** Jaune pâle

type hydrocarbure Odeur

Propriété Remarques/ - Méthode Valeurs donnée non disponible Aucun à notre connaissance рΗ

Point/intervalle de fusion donnée non disponible Aucun à notre connaissance Point/intervalle d'ébullition > 260 °C Aucun à notre connaissance Point d'éclair > 145 °C coupelle ouverte

Taux d'évaporation donnée non disponible

Aucun à notre connaissance Inflammabilité (solide, gaz) donnée non disponible Aucun à notre connaissance Limites d'inflammation dans l'air donnée non disponible Aucun à notre connaissance

Pression de vapeur donnée non disponible Aucun à notre connaissance Densité de vapeur donnée non disponible Aucun à notre connaissance Densité relative 0.86 Aucun à notre connaissance Hydrosolubilité Insoluble dans l'eau. Aucun à notre connaissance Soluble dans les solvants.

Solubilité dans d'autres solvants Aucun à notre connaissance Aucun à notre connaissance Coefficient de partage n-octanol/eau donnée non disponible Température d'auto-inflammabilité donnée non disponible Aucun à notre connaissance donnée non disponible Température de décomposition Aucun à notre connaissance Viscosité 15 cSt @ 40°C Aucun à notre connaissance

Propriétés explosives Pas d'information disponible Propriétés comburantes Pas d'information disponible

9.2. Autres informations

Teneur (%) en COV (composés Pas d'information disponible

organiques volatils)

SECTION 10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Non réactif dans des conditions normales

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Néant dans des conditions normales de traitement.

10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun dans les conditions normales d'utilisation

SECTION 11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Informations sur le produit

Inhalation Nocif par inhalation. L'inhalation de poussières peut provoquer l'irritation de l'appareil

respiratoire.

Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation. Contact avec les yeux

Contact avec la peau Aucun danger connu pour les contacts avec la peau. Le contact prolongé avec la peau peut

dégraisser la peau et provoquer une dermatose. Un contact prolongé ou répété peut

Ingestion

dessécher la peau et provoquer de l'irritation.

Aspiration potentielle en cas d'ingestion. L'aspiration peut provoquer un oedème pulmonaire et une pneumonie. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Nom Chimique	DL50 oral	DL50 dermal	CL50 par inhalation
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), raffinés au solvant	> 5000 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	> 5530 mg/m³(Rat)4 h
Distillats paraffiniques légers de pétrole, raffinés au solvant	> 15 g/kg(Rat)	> 5 g/kg (Rabbit)	= 2.18 mg/L (Rat) 4 h
Huiles résiduelles (pétrole), raffinées au solvant	>5000 mg/kg (rat)	>2000 mg/kg (rabbit)	= 2.18 mg/L (Rat) 4 h
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	> 6000 mg/kg (Rat)	> 3160 mg/kg (Rabbit)	> 8500 mg/m³ (Rat) 4 h
Distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités	> 5000 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	> 5000 mg/kg (Rat)	> 5000 mg/kg (Rabbit)	
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinées au solvant	> 15000 mg/kg (Rat)	> 5000 mg/kg (Rabbit)	>4.7 mg/l (rat) 4 hr.
Distillats naphténiques légers (pétrole), hydrotraités	> 5000 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	= 2180 mg/m³ (Rat) 4 h

Respiratory or Skin Sensitization effets mutagènes effets cancérogènes

Pas d'information disponible Pas d'information disponible

Le classement mentionné pour les distillats de pétrole dans ce produit concerne ceux qui contiennent plus de 3 % d'extrait de DMSO mesuré selon la méthode IP 346. Les distillats de pétrole dans ce produit ne satisfont pas à ce critère pour être classés comme cancérogènes.

Toxicité pour la reproduction Toxicité pour le développement Toxicité systémique spécifique pour Pas d'information disponible

Pas d'information disponible Pas d'information disponible

certains organes cibles (exposition unique)

Toxicité systémique spécifique pour Pas d'information disponible certains organes cibles (exposition

répétée)

Effets sur l'organe-cible Danger en cas d'aspiration

Peau. Système nerveux central. Yeux. Système respiratoire.

Pas d'information disponible.

SECTION 12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

Effets écotoxicologiques

Ne contient pas de substances connues pour être dangereuses pour l'environnement ou non-dégradables dans des stations de traitement d'eaux usées.

Nom Chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour le poisson	Toxicité pour les microorganismes	Daphnia magna
Huiles résiduelles (pétrole), raffinées au solvant	-	> 5000 mg/L: LC50 96 h (Oncorhynchus mykiss)	-	EC50 48 h: > 1000 mg/L (Daphnia magna)
Distillats paraffiniques légers de pétrole, raffinés au solvant		LC50 96 h: > 5000 mg/L (Oncorhynchus mykiss)		EC50 48 h: > 1000 mg/L (Daphnia magna)
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), raffinés au solvant		LC50 96 h: > 5000 mg/L (Oncorhynchus mykiss)		EC50 48 h: > 1000 mg/L (Daphnia magna)
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinées au solvant		LC50 96 h: > 5000 mg/L (Oncorhynchus mykiss)		EC50 48 h: > 1000 mg/L (Daphnia magna)

Distillats paraffiniques lourds	LC50 96 h: > 5000 mg/L	EC50 48 h: > 1000 mg/L
(pétrole), hydrotraités	(Oncorhynchus mykiss)	(Daphnia magna)
Distillats naphténiques	LC50 96 h: > 5000 mg/L	EC50 48 h: > 1000 mg/L
lourds (pétrole), hydrotraités	(Oncorhynchus mykiss)	(Daphnia magna)
Naphta lourd (pétrole),	LC50 96 h: = 2200 mg/L	LC50 96 h: = 2.6 mg/L
hydrotraité	(Pimephales promelas)	(Chaetogammarus marinus)
Distillats naphténiques	LC50 96 h: > 5000 mg/L	EC50 48 h: > 1000 mg/L
légers (pétrole), hydrotraités	(Oncorhynchus mykiss)	(Daphnia magna)

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'information disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

Pas d'information disponible

12.6. Autres effets nocifs

Ce produit ne contient aucun disrupteur endocrinien connu ou suspecté.

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

utilisés

Déchets de résidus / produits non Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

Emballages contaminés

Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

SECTION 14. Informations relatives au transport

Remarque:

Il est possible que les informations fournies ci-dessous ne s'appliquent pas à toutes les situations d'expédition. Consulter les réglementations sur les marchandises dangereuses pour prendre connaissance des exigences supplémentaires et des exigences d'expédition spécifiques du mode, des matières et des quantités.

IMDG/IMO

non réglementé. 14.1. Numéro ONU 14.2. Nom d'expédition non réglementé. 14.3. Classe de danger non réglementé. 14.4. Groupe d'emballage non réglementé. Description Non applicable. 14.5. Polluant marin aucun(e) 14.6. Dispositions spéciales aucun(e)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au

recueil IBC

Pas d'information disponible

RID

14.1. Numéro ONUnon réglementé.14.2. Nom d'expéditionnon réglementé.14.3. Classe de dangernon réglementé.14.4. Groupe d'emballagenon réglementé.DescriptionNon applicable14.5. Danger pour l'environnementAucun(e)14.6. Dispositions spécialesaucun(e)

ADR

14.1. Numéro ONUnon réglementé.14.2. Nom d'expéditionnon réglementé.14.3. Classe de dangernon réglementé.14.4. Groupe d'emballagenon réglementé.DescriptionNon applicable14.5. Danger pour l'environnementAucun(e)14.6. Dispositions spécialesAucun(e)

ICAO

14.1. Numéro ONU non réglementé.
14.2. Nom d'expédition des Nations non réglementé.
unies

14.3. Classe de danger non réglementé.
 14.4. Groupe d'emballage non réglementé.
 Description Non applicable
 14.5. Danger pour l'environnement Aucun(e)
 14.6. Dispositions spéciales Aucun(e)

IATA

14.1. Numéro ONUnon réglementé.14.2. Nom d'expéditionnon réglementé.14.3. Classe de dangernon réglementé.14.4. Groupe d'emballagenon réglementé.DescriptionNon applicable14.5. Danger pour l'environnementAucun(e)14.6. Dispositions spécialesAucun(e)

SECTION 15. Informations réglementaires

15.1. Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement applicable à la substance ou au mélange

Authorizations and/or restrictions on use:

Ce produit contient une ou plusieurs substances soumises à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII). Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV).

Nom Chimique	Restricted substance per REACH Annex XVII	Substance subject to authorization per REACH Annex XIV
Huiles résiduelles (pétrole), raffinées au solvant - 64742-01-4	Use restricted. See item 28.	
Distillats paraffiniques légers de pétrole, raffinés au solvant - 64741-89-5	Use restricted. See item 28.	
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), raffinés au solvant - 64741-88-4	Use restricted. See item 28.	
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinées au solvant - 64742-65-0	Use restricted. See item 28.	
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités - 64742-54-7	Use restricted. See item 28.	
Distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités - 64742-52-5	Use restricted. See item 28.	

Naphta lourd (pétrole), hydrotraité - 64742-48-9	Use restricted. See item 28. Use restricted. See item 29.	
Distillats naphténiques légers (pétrole), hydrotraités - 64742-53-6	Use restricted. See item 28.	

Inventaires internationales

TSCA Est conforme à (aux)

Union Européenne indéterminé

DSL/NDSL Est conforme à (aux)
PICCS Est conforme à (aux)

ENCS indéterminé La Chine indéterminé

AICS Est conforme à (aux)
KECL Est conforme à (aux)

Legend

TSCA - Loi américaine sur le contrôle des substances toxiques, inventaire, rubrique 8(b)

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

AICS - Inventaire australien des substances chimiques

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'information disponible

SECTION 16. Autres informations

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

H332 - Nocif par inhalation

H340 - Peut induire des anomalies génétiques

H350 - Peut provoquer le cancer

Les principales références bibliographiques et sources de données

www.ChemADVISOR.com/

Date d'émission15-mars-2018Date de révision15-mars-2018

Révision Commercialisation initiale.

La présente Fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (UE) 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015 modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006

Clause de non-responsabilité

Les informations fournies dans cette FDS sont correctes d'après l'ensemble de nos connaissances, informations et convictions à la date de sa publication. Les informations données ne constituent que des indications destinées à rendre sûrs la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et la mise sur le marché, et elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de qualité. Les informations ne concernent que la substance spécifique indiquée et peuvent ne pas être valables lorsque ladite substance est utilisée en association avec une autre substance ou dans un procédé quelconques, sauf mention explicite dans le texte.

Fin de la Fiche de Données de Sécurité